VERDISSEMENT DES TERRAINS D'ÉCOLES
APPEL DE PROPOSITIONS

La Fondation canadienne de l'arbre invite votre école à participer au programme Verdissement des terrains d'écoles. La Fondation canadienne de l'arbre fournit aux écoles choisies des informations pédagogiques, des conseils techniques et une aide financière pouvant aller jusqu'à 5 000 $ afin qu'elles améliorent l'environnement de leur terrain d'école et le transforment en paysage éducatif.

Fondation canadienne de l'arbre
www.tcf-fca.ca

Partie A :

Critères pour l'obtention de financement

Les collectivités scolaires* qui désirent participer au programme Verdissement des terrains d'écoles seront soumises à une évaluation; le financement sera octroyé selon la valeur technique et la possibilité de mise en oeuvre du projet décrit dans la documentation fournie par l'école. Cette documentation doit comprendre :

►un plan d'aménagement paysager/des plantations;

►une liste des variétés d'arbres et d'arbustes qui seront plantés comprenant des renseignements comme la hauteur et le nombre (l'utilisation d'espèces indigènes est recommandée);

►un plan de gestion de l'entretien qui montre l'engagement de l'école à l'égard de la conservation et de l'entretien permanent des arbres et des autres plantes utilisés dans le projet;

►une description du rôle que jouent les étudiants et les autres bénévoles dans le projet;

►une explication de la façon dont le programme aidera à accroître la sensibilisation et la compréhension du public à l'égard des avantages environnementaux offerts par les arbres et offrira des occasions d'apprentissage aux étudiants et à la collectivité scolaire;

►l'application et la description d'un programme de reconnaissance formelle et de promotion visant à informer le public et les membres de la collectivité scolaire du rôle que jouent la Fondation canadienne de l'arbre et ses commanditaires pour aider l'école à réaliser ses objectifs de verdissement;

►une lettre d'engagement de la commission scolaire concernant le projet de verdissement;
►un document montrant la volonté de mettre le projet en oeuvre dans un délai d'un an à compter de l'approbation du financement

Nota 1 : le coût de la conservation et de l'entretien permanent des arbres est la responsabilité de l'école. Il ne fera pas l'objet d'un partage des frais.

Nota 2: La Fondation canadienne de l'arbre encourage l'utilisation d'espèces indigènes et ne subventionnera pas la plantation ou l'entretien de plantes envahissantes. Pour obtenir une liste des plantes envahissantes et vous renseigner sur la raison pour laquelle elles constituent un problème pour les écosystèmes canadiens, veuillez consulter le site Web suivant d'Environnement Canada : http://www.cws-scf.ec.gc.ca/publications/inv/cont_f.cfm.

La Fondation canadienne de l'arbre est à la recherche de projets qui présentent des façons novatrices et axées sur l'action de sensibiliser les Canadiens à l'environnement. Votre collectivité scolaire peut contribuer à ce processus.

Avis d'approbation:

Un avis sera envoyé seulement aux auteurs dont les demandes seront financées. Ces avis seront envoyées au plus tard le 15 avril et le 15 août.. L'absence de notification de notre part signifie que nous cherchons toujours un partenaire pour votre projet. Cette recherche se poursuivra pour une durée de 24 mois.

* Collectivité scolaire signifie l'aire de recrutement de l'école, notamment : les entreprises locales, les voisins, la commission scolaire, les élèves, les professeurs, les préposés à l'entretien et les autres mployés ainsi que les parents.

Partie B :
Formulaire d'inscription

Les écoles qui désirent participer au programme Verdissement des terrains d'écoles doivent fournir les renseignements suivants :

Renseignements sur l'école :

Nom de l'ecole :

Nom de la commission ou de l'arrondissement scolaire : | Nombre d'élèves :

Adresse :

Ville : | Province : | Code postal :

Adresse de courriel :

Téléphone : | Télécopieur :

Directeur de l'école :

Nom :

Téléphone : | Télécopieur :

Représentant du personnel pour le projet :

Nom :

Téléphone : | Télécopieur :

Représentant des parents pour le projet :

Nom :

Téléphone : | Télécopieur :

Pour l'usage de FCA seulement :

Date Reception : | Date inscription au registre :

Date accuse de reception :

Date financement : | Commondilaire :

Date modification du register :

Partie C :
Informations générales à propos du terrain

1) Décrire la situation actuelle du terrain de l'école et y joindre des photographies (envoyer les photos en annexe).

2) Décrire brièvement le programme actuel d'entretien du terrain (c.-à-d., tonte de la pelouse une fois par semaine, enlèvement des déchets, etc.).

3) L'école a-t-elle déjà reçu du financement pour un projet de verdissement des terrains d'écoles?
❒ Oui ❒ Non
Si oui, qui a commandité le projet et quel en a été le coût?

Partie D :
Description du projet

1) Quels sont les objectifs du projet de verdissement?

2) Décrire les avantages pédagogiques et environnementaux du programme Verdissement des terrains d'écoles pour votre établissement.

3) Donner un aperçu du rôle que joueront les élèves, les parents, le personnel et la collectivité locale dans l'élaboration et la mise en oeuvre du projet de verdissement.

Exemple :

i Élèves :

Planification et conception : | N^{bre} de participants :

Mise en oeuvre :

ii Parents :

Planification et conception : | N^{bre} de participants :

Mise en oeuvre :

iii Personnel :

Planification et conception : | N^{bre} de participants :

Mise en oeuvre :

iv Collectivité (voisins, enterprises, etc.) :

Planification et conception : | N^{bre} de participants :

Mise en oeuvre :

4) Fournir un plan d'aménagement paysager pour le projet proposé (le plan devrait être un dessin à l'échelle du terrain de l'école montrant clairement les bâtiments, les zones avec revêtement dur, les aires gazonnées ainsi que les plantes existantes et les endroits choisis pour les nouvelles plantations).

ANNEXE 2 : PLAN D'AMÉNAGEMENT PAYSAGER

5) Fournir une liste complète des arbres et des arbustes qui seront plantés. Indiquer chaque espèce de plante, le nombre de plantes/d'espèces* et la hauteur de chaque espèce de plante au moment de la plantation (des végétaux comme les fleurs et les graminées peuvent faire partie de la liste s'ils sont identifiés au moment de la demande).

Exemple:

Nom commun des plantes :	Nom scientifique des plantes :	N^{bre} des plantes :	Hauteur au moment de la plantation:	Prix unitaire :	Coût total :
Bouleau blanc	Betula papyrifera Marsh	6	30 mm potted	$	$
Épinette blanche	Picea Glauca	10	1 m potted	$	$
				$	$
				$	$
				$	$
				$	$
				$	$
				$	$
				$	$
				$	$
				$	$
				$	$
				$	$

*La Fondation canadienne de l'arbre encourage l'utilisation d'espèces indigènes et ne subventionnera pas la plantation ou l'entretien de plantes envahissantes. Pour obtenir une liste des plantes envahissantes et vous renseigner sur la raison pour laquelle elles constituent un problème pour les écosystèmes canadiens, veuillez consulter le site Web suivant d'Environnement Canada : http://www.cws-scf.ec.gc.ca/publications/inv/cont_f.cfm.

6) **Calendrier du projet :**

Durée prevue du projet :	Date de début prévue :	Date de clôture prévue :

7) Fournir une explication détaillée de la façon dont le terrain sera entretenu après la plantation (indiquer le rôle joué par les élèves, les parents, la collectivité et le personnel dans le processus).

8) Décrire le plan d'activités en ce qui a trait à la diffusion, la reconnaissance et la promotion du projet auprès de la collectivité (quelles dispositions seront prises pour la participation des médias, la sensibilisation du public, l'annonce du projet, la cérémonie d'inauguration de la plantation et les commanditaires ainsi que pour la reconnaissance de l'aide de la Fondation canadienne de l'arbre).

Partie E :
Budget du projet

1) Fournir une répartition de l'ensemble des coûts du projet.
Nota : le coût de la conservation et de l'entretien permanent des arbres ne doit pas figurer dans le budget du projet.

Budget du projet :

Catégorie :	Description :	Contribution en nature :	Montant :
Arbres, arbustes et autres plantes :		$	$
		$	$
		$	$
Équipement :		$	$
		$	$
		$	$
Main-d'oeuvre, preparation du terrain, etc.		$	$
		$	$
		$	$
Autre (compost, terre végétale, permis) :		$	$
		Financement total:	$

Total du financement demandé (inscrire toutes les sources de financement) :

Sources de financement :	Financement demandé:	Financement accordé:
Fondation canadienne de l'arbre	$	$
	$	$
	$	$
	$	$
	$	$
	Financement total:	$

Partie F :
Accord de financement

Si le projet de votre école est choisi, il est convenu que :

1. La Fondation canadienne de l'arbre offrira une aide financière pouvant s'élever jusqu'à 5 000 $ pour la mise en oeuvre du projet.
2. La Fondation canadienne de l'arbre versera le financement lorsque le project sera apprové et l'école aura fait parvenir un rapport final et une évaluation du p r ojet à la Fondation canadienne de l'arbre.
3. La Fondation canadienne de l'arbre fournira du matériel pédagogique et des conseils techniques selon les besoins.
4. La collectivité scolaire commencera, réalisera et terminera le projet décrit dans la présente demande dans les délais et aux endroits prévus dans la demande.
5. La collectivité scolaire accepte de donner à la Fondation canadienne de l'arbre un accès raisonnable au site du projet dans le but de publiciser et de photographier le projet pour les expositions nationales et les ateliers.
6. L'école accepte d'installer des panneaux et des logos pour faire connaître la Fondation canadienne de l'arbre et les commanditaires du programme Verdissement des terrains d'écoles.
7. La collectivité scolaire convient de conserver des registres et des attestations de dépenses à jour et de laisser la Fondation canadienne de l'arbre accéder à ces renseignements.
8. La collectivité scolaire doit fournir à la Fondation canadienne de l'arbre un rapport final sur le projet avec des photos du projet lors de sa mise en oeuvre (nota : un modèle de rapport et d'évaluation sera offert à toutes les écoles choisies).

Les personnes suivantes doivent apposer leur signature afin de signifier l'acceptation des conditions mentionnées ci-dessus :

Directeur de l'école : _____ Date: _____

Représentant du personnel pour le projet : _____ Date: _____

Représentant des parents pour le projet : _____ Date: _____

Partie G :
Faire parvenir l'inscription à :

Fondation canadienne de l'arbre
www.tcf-fca.ca

La Fondation canadienne de l'arbre
Programme Verdissement des terrains d'écoles
220, avenue Laurier Ouest, bureau 750
Ottawa (Ontario) K1P 5Z9
Tél. : (613) 567-5545
Téléc. : (613) 567-5270
Courriel : tcf@treecanada.ca
Site Internet : www.tcf-fca.ca

Liste de vérification pour les annexes

N'oubliez pas!

Les documents suivants doivent être joints à la demande :

- ❒ Lettre d'autorisation (de la commission scolaire)
- ❒ Plan d'aménagement paysager du projet
- ❒ Photographies du site existant
- ❒ Plan d'entretien
- ❒ Lettres d'appui
- ❒ Liste des arbres, arbustes et autres plantes